**Discussion #1**

**Quels sont les enjeux et possibilités propres aux collectivités francophones et acadiennes de cette province?**

Enjeux :

* Éloignement des communautés avec des noyaux francophones très distants.
* Déplacements très couteux entre les communautés francophones.
* Bassin très limité de bénévoles à cause de la petitesse des communautés.
* Affaiblissement du fait français et perte de la langue.
* Exode des jeunes, encore plus important que dans la société majoritaire anglophone à cause du manque d’institutions d’enseignement supérieur de langue française dans la province.
* Ressources humaines francophones limitées (spécialistes, employés, etc.) et compétition pour les employés bilingues entre les organismes communautaires eux-mêmes et avec les gouvernements provincial et fédéral.
* Roulement de personnel très fort.
* Réalités différentes dans l’Ouest du Labrador : la situation de travail « fly-in/fly-out » et l’horaire atypique des employés des compagnies minières (par ex. journées de travail très longues) n’encouragent pas la vie communautaire et ne favorisent pas le recrutement de bénévoles.
* Franco-Jeunes a une portée provinciale et non pas locale, mais les programmes de financement gouvernementaux ne reconnaissent pas cette réalité et semblent encourager une vision locale, malgré le fait que les jeunes francophones soient éparpillés et que les déplacements coûtent cher.
* Il semble y avoir une pénurie d’information/données concrètes sur les contributions des bénévoles (par ex. heures de travail).
* Les salaires et les avantages sociaux offerts par les organismes ne sont pas toujours très attrayants.
* Télécommunication difficile sur la péninsule de Port-au-Port.
* Très peu des ressources financières reçues de la part du gouvernement provincial. Les organismes aimeraient recevoir plus de financement.
* Les gouvernementaux ont parfois une fausse vision de la communauté – elle fait bien plus que demander de l’argent.
* Besoin de créer un compte unique pour les organismes sans but lucratif, qui contiendrait toutes les informations de base propres aux organismes (par ex. adresse, numéro de téléphone, numéros d’enregistrement, assureur responsabilité civile, président(e), directeur/directrice).
* LAMPSS – l’idée est bonne mais le système n’est pas trop convivial et pourrait être amélioré (par ex., le système exige que le porteur de dossier soit le signataire autorisé, ce qui empêche les directeurs, qui sont d’ailleurs très occupés, de déléguer cette tâche aux employés. Il serait mieux si le système permettait aux directeurs/directrices de réviser et soumettre la demande de financement sans avoir à la préparer aussi).
* Très peu des jeunes en immersion française connaissent les communautés francophones de la péninsule, leur connaissance étant souvent limitée à Émile Benoit et à la péninsule de Port-au-Port.
* Enjeu particulier au Gaboteur : s’il y avait plus d’abonnées, il y aurait plus de rayonnement. Le gouvernement provincial a réduit considérablement ses abonnements. Le ministère de l’Éducation devrait aider en intégrant les informations sur la communauté francophone dans les programmes d’études et en distribuant le journal dans les écoles et dans les bibliothèques publiques.

Possibilités :

* Les francophones apportent une valeur économique importante grâce à leur bilinguisme.
* Il y a des progrès remarquables dans l’apprentissage du français à Terre-Neuve-et-Labrador; il faut exploiter cette possibilité davantage, ce qui serait important pour l’économie.
* Renforcer les liens entre les organismes francophones et les apprenants du français dans la province.
* Faire rayonner la francophonie en dehors des lieux de rassemblement connus, comme par exemple dans les centres des ressources familiales à Mount Pearl.
* Les organismes communautaires doivent faire du lobbying (y compris auprès des gouvernements municipaux) pour pallier aux manques de connaissances sur la communauté francophone.
* Aider à distribuer le Gaboteur dans les écoles et les bibliothèques publiques pour mieux faire rayonner le français.
* Les formations offertes par le « Community Sector Council » pourraient à l’occasion être bilingues ou offertes en français.

**Discussion #2**

**Question – Quelles sont les activités menées par votre organisme qui contribuent à l’économie de votre région et de la province?**

* La Fédération des parents francophones est un des plus grands employeurs francophones de la province (43 personnes en 2018), permettant de maintenir des emplois en région payés raisonnablement pour 10 mois de l’année.
* La Fédération des parents francophones offre des services de garde d’enfants qui permettent aux parents de participer au marché du travail.
* Le Gaboteur contribue à la maîtrise de la langue française, à l’éducation des gens.
* Il y a un partenariat intéressant entre Le Gaboteur et le ministère du Tourisme, de la Culture, de l’Innovation et de l’Industrie relativement à la distribution du magazine du Gaboteur qui fait la promotion de la province.
* Contribution sociale et économique par :
  + Le travail de réseautage et de représentation (difficile à quantifier);
  + La promotion du bilinguisme;
  + La promotion des services en français;
  + La culture et le développement d’artistes et de produits culturels;
  + La mobilisation des aînés;
  + La participation à Destination Canada afin d’attirer des immigrants;
  + L’intégration des immigrants francophones. Ceux-ci sont éduqués, s’intègrent à la société, paient leurs taxes, et aident à faire tourner l’économie provinciale;
  + Le travail de prévention – par ex. dans le domaine de la santé où la prévention fait en sorte que le gouvernement provincial économise de l’argent dans les soins médicaux offerts à la population et peut le réinvestir ailleurs;
  + Les contacts régionaux avec Saint Pierre-et-Miquelon – ceci a permis de garder le contrat avec la régie de la santé, ce qui rapporte à la province 15-16 millions de dollars en dépenses faites localement par les patients et leurs familles;
  + La formation des jeunes bénévoles, ce qui prépare la relève en les impliquant dans les organismes communautaires;
  + L’achat de produits et de services locaux (dans la mesure du possible).

**Discussion #3**

**Question – Comment le gouvernement peut-il mieux travailler avec votre organisme et votre secteur pour renforcer et mettre en valeur ces contributions économiques?**

* Inclure les organismes francophones dans la liste des organismes qui reçoivent du financement pluriannuel (une demande a été faite en ce sens).
* Offrir des ressources pour la gestion et la mobilisation des bénévoles (par ex. vérification des qualifications).
* Encourager ses employés à faire du bénévolat (par ex. en offrant deux jours de congé payé par année pour le bénévolat).
* Offrir un crédit d’impôt pour le bénévolat (comme c’est le cas pour les pompiers bénévoles).
* Traduire plus de documents vers le français, aider à traduire des documents problématiques et publier les traductions en même temps que les versions anglaises.
* Aider à sensibiliser le secteur privé aux réalités des organismes communautaires et aux possibilités qu’ils présentent.
* Créer des liens entre les communautés francophones et le reste de la société civile.
* Centraliser les programmes de financement. Il n’y a pas un site web, un seul endroit qui regroupe tous les programmes de financement et les appels de propositions. Il est présentement très difficile de savoir tout ce qui est offert.
* Assurer que les formations offertes sont disponibles en français.
* Augmenter le pouvoir d’achat des organismes communautaires en leur offrant les prix compétitifs négociés afin qu’ils puissent profiter des mêmes rabais.
* Ressusciter les programmes qui portaient fruit mais qui ont disparu, par ex. le programme de stages « Youth Internship », qui assurait une expérience professionnelle bilingue payée et qui aidait les jeunes à s’intégrer dans la communauté.
* Rendre disponibles aux organismes communautaires des ressources humaines spécialisées (par ex. communications, informatique), ce qui permettrait aux organismes de recourir moins souvent aux experts-conseil et de faire des économies.
* Créer une base de données qui quantifie la contribution des bénévoles (c’est-à-dire, combien ça coûterait si les services fournis par les organismes communautaires étaient offerts par le gouvernement).
* Mener une campagne pour faire la promotion du bénévolat, mettant en valeur tous les bénéfices d’être un bénévole.
* Simplifier les systèmes d’embauche en résolvant le problème de reconnaissance des diplômes. Dans certains domaines, cette province est la plus exigeante de toutes les provinces canadiennes.
* Établir ou désigner un ministère qui s’occupe des organismes communautaires, afin d’offrir plus de stabilité.
* Créer des espaces francophones dans des endroits stratégiques (par ex. à l’aéroport).
* Poursuivre davantage la collaboration entre les ministères et les organismes francophones.
* Mieux présenter la valeur du bilinguisme dans les programmes d’études élaborés par le ministère de l’Éducation.
* Améliorer le système LAMPSS, lequel ne favorise pas à l’heure actuelle l’inclusion de plusieurs partenaires ou les collaborations multiples.

**Discussion #4**

**Question – Comment votre organisme peut-il mieux travailler avec d’autres organismes dans votre région pour renforcer et mettre en valeur ces contributions économiques?**

* Créer une coopérative pour le partage des ressources humaines spécialisées, qui mettrait en commun les ressources disponibles (par ex. finances et comptabilité).
* Partager les ressources spécialisées (par ex. gestion des ressources humaines et bénévoles).
* Revoir les mandats – certains organismes ont du mal à faire changer l’avis de leur conseil d’administration pour, par exemple, élargir leur clientèle ou travailler avec des organismes anglophones.
* Faire du troc une opportunité de collaboration entre les organismes (par ex. le partenariat entre la communauté francophone et le Folk Festival).
* Mieux tirer parti des avantages et contributions offerts par les organismes francophones :
  + Lieux de rassemblement communautaire;
  + Bibliothèques publiques;
  + Films;
  + Lieux disponibles pour les activités offertes à la société en générale/où les anglophones peuvent participer.